

swissuniversities

Cotutelles de thèse

Noëmi Eglin-Chappuis

Responsable de
programme

T +41 31 335 07 37

noemi.eglin@

swissuniversities.ch

swissuniversities

Effingerstrasse 15

Postfach

3000 Bern 1

www.swissuniversities.ch

Cotutelles de thèse 2015

Subsides de mobilité du SEFRI pour les projets de cotutelle de thèse

Un projet de cotutelle de thèse est élaboré dans le cadre d'une collaboration formalisée entre deux universités. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI soutient financièrement de tels projets de cotutelle de thèse pour autant qu'ils fassent l'objet d'un contrat de coopération entre une université suisse et une université partenaire en Europe ou en Israël. La gestion du programme « Cotutelles de thèse » est assumée par swissuniversities.

<http://www.swissuniversities.ch/fr/themes/recherche/cotutelles-de-these/>

Rapport de la séance d'évaluation Cotutelles de thèse du 8 juin 2015

1. Mise au concours 2015

La mise au concours 2015 du programme « Cotutelles de thèse » a été lancée en octobre 2014 par la CRUS d'alors au nom de swissuniversities. Avec l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE), swissuniversities a repris toutes les tâches de la CRUS et ainsi la responsabilité du programme « Cotutelles de thèse ».

La mise au concours était ouverte aux projets de cotutelle de thèse entre une université suisse et une université partenaire en Europe ou en Israël. Doctorants et doctorantes de toutes disciplines scientifiques, inscrit-e-s dans une université suisse, planifiant et élaborant leur projet de thèse dans le cadre d'une cotutelle de thèse et remplissant les critères d'éligibilité du programme pouvaient solliciter une bourse de mobilité du SEFRI d'un montant maximal de CHF 10'000.-, afin de couvrir les frais de voyage et de séjour liés à leur projet. 33 personnes ont profité de cette aubaine, ce qui représente un nombre inférieur de demandes aux années 2013 (37) et 2014 (47).

Dans le cadre de la mise au concours et en comparaison avec l'année précédente, des critères quelque peu remaniés ont été utilisés. En 2014, le comité d'experts avait décidé que non seulement les projets de catégorie A (projet très bien conçus) mais également

ceux de la catégorie B (projet bien conçu) peuvent être favorisés avec un montant maximal de CHF 10'000.-; cependant les projets du groupe A sont prioritaires.

2. Evaluation des demandes parvenues

Parmi les 33 demandes de subside, se trouvaient :

- 19 demandes concernant une cotutelle de thèse avec une université française
- 4 demandes concernant une cotutelle de thèse avec une université italienne
- 3 demandes concernant une cotutelle de thèse avec une université hollandaise
- 2 demandes concernant une cotutelle de thèse avec une université allemande
- 1 demande concernant une cotutelle de thèse avec une université belge
- 1 demande concernant une cotutelle de thèse avec une université polonaise
- 1 demande concernant une cotutelle de thèse avec une université suédoise
- 1 demande concernant une cotutelle de thèse avec une université espagnole
- 1 demande concernant une cotutelle de thèse avec une université camerounaise

3 demandes concernaient des ressoumissions de projets qui n'avaient pas reçu de subvention en 2014.

32 requêtes ont été présentées à la commission d'experts pour l'évaluation. La dernière requête concernait une demande de subvention pour une cotutelle de thèse avec une université d'un pays non partenaire, à savoir le Cameroun. Les experts ont jugé les requêtes présentées de la manière suivante :

Requêtes	Appréciation	Montant	CHF	Total CHF
20	Groupe A	Somme maximale	10'000.—	200'000.—
2	Groupe A	Somme réduite	8'000.—	16'000.—
4	Groupe B	Somme maximale	10'000.—	40'000.—
2	Groupe B	Somme réduite	5'000.—	10'000.—
4	Groupe C	Aucun subside	0.—	0.—
32	Total des subventions			266'000.—

Evaluation sur la base de la version 10/2014 des critères de sélection et du schéma d'allocation

22 demandes de projet ont été classées dans le groupe A, donc évaluées comme des « projets de cotutelle de thèse très bien conçus dont la réalisation est hautement probable » avec une « présentation convaincante de la nécessité d'une coopération avec l'institution partenaire à l'étranger ». 6 projets ont été classés dans le groupe B des « projets de cotutelle de thèse bien conçus » avec une « présentation convaincante de la valeur ajoutée de la collaboration avec l'institution partenaire ». Des 28 demandes des groupes A et B, 4 recevront une subvention réduite ; leur projet se trouvant dans une phase avancée ou recevant déjà des contributions d'autres instances.

6 projets ont été classés dans le groupe C (« description peu convaincante de la nécessité ou de la valeur ajoutée » de la collaboration). Ceux-ci ne reçoivent aucune subvention dans le cadre de ce programme.

Sur les CHF 400'000.- à disposition, CHF 266'000.- ont été attribués¹. Ce montant se répartit de la façon suivante dans les universités suisses:

Universität Basel	CHF 10'000.—
Universität Bern	CHF 20'000.—
Université de Fribourg	CHF 50'000.—
Université de Genève	CHF 45'000.—
Université de Lausanne	CHF 91'000.—
Université de Neuchâtel	CHF 20'000.—
Universität Zürich	CHF 30'000.—

et dans les universités partenaires selon les pays:

Belgique	CHF 10'000.—
Allemagne	CHF 20'000.—
France	CHF 173'000.—
Italie	CHF 25'000.—
Pays-Bas	CHF 20'000.—
Pologne	CHF 10'000.—
Suède	CHF 8'000.—

3. Aperçu des 28 projets sélectionnés

3.1 Candidatures selon les universités suisses

Cotutelles de thèse avec une université belge (1)

Universität Bern 1 projet

Cotutelles de thèse avec une université allemande (2)

Université de Fribourg 1 projet

Université de Genève 1 projet

Cotutelles de thèse avec une université française (18)

Universität Basel 1 projet

Universität Bern 1 projet

Université de Fribourg 4 projets

Université de Genève 3 projets

Université de Lausanne 5 projets

Université de Neuchâtel 2 projets

Universität Zürich 2 projets

Cotutelles de thèse avec une université italienne (3)

Université de Lausanne 2 projets

Universität Zürich 1 projet

Cotutelles de thèse avec une université hollandaise (2)

Université de Lausanne 2 projets

¹ Pour 5 demandes, certaines signatures manquaient au moment de l'évaluation des dossiers. Ces demandes ont été acceptées sous réserve et les allocations ne seront versées qu'après réception des contrats de coopération signés.

<i>Cotutelles de thèse avec une université polonaise (1)</i>	
Université de Genève	1 projet
<i>Cotutelles de thèse avec une université suédoise (1)</i>	
Université de Lausanne	1 projet

Un aperçu des collaborations engagées se trouve en annexe au présent rapport.

3.2 Discipline

Les demandes subventionnées concernent les disciplines suivantes²:

Sciences humaines et sociales	21 projets
<i>dont</i>	
Langues et littératures :	10 projets
Sciences historiques et culturelles :	6 projets
Sciences sociales :	5 projets
Sciences économiques	1 projet
Droit	1 projet
Sciences exactes et naturelles	5 projets

3.3 Sexe, nationalité et âge des candidat-e-s

Femmes	18
Hommes	10
Nationalité suisse	
Nationalité suisse	12
Autres nationalités	16

Les candidates et candidats sont âgé-e-s entre 23 à 35 ans.

La moyenne d'âge générale est de 28,2 ans – celle des femmes de 27,8 ans et celle des hommes de 28,8 ans.

4. Perspectives: le programme Cotutelles de thèse 2016

En accord avec le SEFRI, swissuniversities lancera à nouveau une mise au concours pour l'année 2016, avec un délai de remise des dossiers fixé au 31 mars 2016. Elle sera publiée sur son site internet en octobre 2015. Comme les années précédentes, la mise au concours sera envoyée aux personnes et services responsables du dossier cotutelles dans les universités ; de plus, elle sera parallèlement diffusée plus largement. Finalement, il est prévu de traduire en anglais le flyer d'information destiné aux doctorants, existant pour l'instant en français et allemand, conformément au développement du programme ces dernières années – élargissement des pays partenaires après la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche à tous les pays européens – et dans le but d'augmenter le nombre de doctorant-e-s pour le programme.

² Répartition selon les domaines, conformément au catalogue des branches SIUS pour les hautes écoles universitaires de l'Office fédéral de la statistique.

Rapport d'évaluation 2015 du programme « Cotutelles de thèse »

La séance d'évaluation 2016 du comité d'experts sera fixée fin mai 2016.

Berne, juillet 2015



swissuniversities
 Effingerstrasse 15, Postfach
 3000 Bern 1
 www.swissuniversities.ch

Annexe au rapport d'évaluation Cotutelles de thèse 2015
Les coopérations en détail

	Universität Basel	Universität Bern	Universität de Fribourg	Universität de Genève	Universität de Lausanne	Universität de Neuchâtel	Universität Zürich
B Universiteit Gent		1					
D Humboldt Universität Berlin			1				
Stiftung Universität Hildesheim				1			
F Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne				2		1	
Université Paris 2 Panthéon-Assas			1				
Université Paris 3 Sorbonne nouvelle			1		1		
Université Paris 4 Sorbonne	1				1		
Ecole des hautes études en Sciences sociales (EHESS) Paris					1		
Ecole Pratique des Hautes Etudes Paris		1	1				
Mines Paris Tech					1		
Université de Bourgogne							1
Université de Grenoble-Alpes				1			
Institut Polytechnique de Grenoble							1

swissuniversities

	Universität Basel	Universität Bern	Université de Fribourg	Université de Genève	Université de Lausanne	Université de Neuchâtel	Universität Zürich
Université Paul-Valéry, Montpellier			1				
Université de Rouen					1		
Université François Rabelais de Tours						1	
I Università degli Studi di Milano					1		
Università degli Studi Roma Tre							1
Università di Torino					1		
NL Maastricht University					1		
Radboud University Nijmegen					1		
PL Universität Warschau				1			
SE Uppsala University					1		